

IDHEAP

Au cœur de l'action publique
Am Puls des öffentlichen Sektors
Nel centro dell'azione pubblica
At the heart of public service

EDITION OCTOBRE 2021

L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

IDHEAP

Université de Lausanne
Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
+41 (0)21 692 68 00
www.unil.ch/idheap

en collaboration avec

formation continue  EPFL



ÉCONOMIE ET DROIT DE LA RÉGULATION

Secteur public et secteur privé : contractualisation
et autres formes de collaboration

Sous la direction des Professeures
Laure Athias et Dominique Hänni

CAS

CERTIFICATE
OF ADVANCED
STUDIES

Unil

UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique

THÉMATIQUE

Crise de légitimité de l'État, crise des finances publiques, ces phénomènes ont conduit au rapprochement, puis à l'interpénétration du secteur public et du secteur privé. Les modalités de collaboration entre le premier et le second sont aujourd'hui multiples. Le cours vise à vérifier la pertinence économique du choix de tel ou tel modèle de collaboration; il doit permettre aussi d'identifier les avantages et inconvénients que ces différents instruments peuvent offrir au regard de l'ordre juridique en vigueur. La combinaison des approches économique et juridique sur cette thématique est un point fort du cours. En filigrane, indépendamment de toute référence idéologique à un moins ou un plus d'Etat, c'est la définition d'un mieux d'Etat qui s'impose comme objet d'analyse pour les économistes, juristes, politistes ou expert·e·s en science administrative.

OBJECTIFS

- Identifier les différents modes possibles de fourniture des services publics, entre le « tout public » et le « tout privé »
- Connaître le cadre juridique régissant les différents instruments
- Exposer les motifs de nature économique et juridique qui devraient conduire la personne publique à sélectionner un mode plutôt qu'un autre
- Connaître les différents types de régulation tarifaire et leur optimalité en fonction des contraintes informationnelles et réglementaires
- Connaître les procédures de sélection des opérateurs privés et appréhender leur efficacité relative

PUBLIC CIBLE

- Participant·e·s au MAS en administration publique (MPA)
- Toute personne en activité, dans le secteur public ou privé, désireuse de compléter ses connaissances dans le domaine de la collaboration entre les secteurs public et privé
- Responsables politiques et administratifs·ves
- Responsables d'entreprises publiques, parapubliques ou subventionnées
- Représentant·e·s de partis politiques, groupes d'intérêt et organisations à but non lucratif

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours se divise en deux grandes parties, dont l'une est dédiée à l'analyse économique et l'autre à l'analyse juridique. Le cours se base sur une alternance d'apports théoriques et empiriques, d'interventions d'expert·e·s et de discussions. La matière est organisée surtout autour de deux lignes directrices: le dialogue entre la recherche scientifique et la pratique, et la situation suisse par rapport aux expériences faites dans d'autres pays.



Inscription, dates, horaires et lieu :
www.unil.ch/idheap/er

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Direction du cours

Professeure Laure Athias, laure.athias@unil.ch ou + 41 21 692 68 21

Professeure Dominique Hänni, dominique.haenni@unil.ch ou +41 21 692 68 84

Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente, ainsi qu'aux participant-e-s du MAS en administration publique MPA.

Inscription, dates, horaires et lieu

Toutes les informations sont disponibles sur le site du cours www.unil.ch/idheap/er

Certificat et attestation

La participation active et régulière à la formation ainsi que la réalisation d'un projet permettent l'obtention d'un certificat de formation continue/Certificate of Advanced Studies (CAS) en Administration Publique avec mention de la spécialisation délivré par la FCUE et correspondant à 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Les participant-e-s ayant suivi la formation, mais qui renoncent à la réalisation d'un projet, reçoivent une attestation de présence (sans crédits ECTS).

Finance d'inscription

CHF 3'900.– pour l'ensemble du cours (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 10 % de la finance est dû. Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.